Un permis nature pour sensibiliser les plus jeunes

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
June 2021

La Gendarmerie nationale et l'Office franÃ§ais de la biodiversitÃ© (OFB) proposent aux Ã©lÃ¨ves de 6Ã¨me d'obtenir leur "permis nature".

Le permis nature est un projet pÃ©dagogique proposÃ© par le service territorial de Saint-Pierre-et-Miquelon, en partenariat avec la Gendarmerie nationale et les professeurs de sciences de la vie et de la Terre des collÃ¨ges de l'archipel. DestinÃ© Ã l'ensemble des classes de 6Ã¨me, ce permis a pour vocation de sensibiliser les Ã©lÃ¨ves aux comportements Ã adopter en milieu naturel et Ã la rÃ©glementation en vigueur. Trois thÃ©matiques, spÃ©cifiques Ã Saint-Pierre-et-Miquelon, sont abordÃ©es : la gestion des dÃ©chets, la gestion des ressources naturelles et la circulation dans les espaces naturels qui sont Ã©tudiÃ©es en classe, entre avril et mai, Ã l'aide de supports et de fiches pratiques. Ces thÃ©matiques sont ensuite abordÃ©es de faÃ§on concrÃ¨te, courant juin, dans le cadre d'une sortie terrain permettant Ã©galement d'entrevoir d'autres enjeux de protection du patrimoine naturel. Ã€ l'issue de cette demi-journÃ©e sur le terrain, les Ã©lÃ¨ves rÃ©pondront Ã un QC de 20 questions (5 par thÃ©matiques et 5 bonus) puis se verront remettre leur permis nature ainsi qu'un cadeau.

Office franÃ§ais de la biodiversitÃ©